

# STAGE SE-UNSA

*La bienveillance, ça commence par soi-même !*



lundi 16 mars 2020

9h00 - 16h30

INSPÉ à LAON

## STAGE RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS DU SE-UNSA



- Prévenir l'épuisement professionnel.
- Prendre conscience de nos besoins, savoir les reconnaître, en prendre soin.
- Se sentir moins isolé.e et rassuré.e face aux difficultés inhérentes à la transformation de notre métier.

*stage animé par Céline Durrwell et Véronique De Vathaire,  
animatrices et formatrices en éducation émotionnelle et relationnelle*

Pour vous inscrire :

<http://sections.se-unsa.org/02>

(rubrique Stages & RIS)



*La formation syndicale est un droit. Chaque fonctionnaire stagiaire ou titulaire peut demander un congé pour suivre des actions de formation syndicale dans la limite de 12 jours par an.*

*Les stagiaires bénéficient des mêmes droits que les enseignants titulaires.*

*Attention, les demandes de congé doivent être transmises à votre IEN ou votre chef d'établissement au moins 30 jours avant le début du stage, c'est à dire avant le 15 février 2020.*